

LE BULLETIN

Saint-Médard-sur-Ille
n° 2



ÉVÈNEMENT
**COULEURS
DE BRETAGNE**

Page 6
SOLIDARITÉ



Page 16
VIE ASSOCIATIVE



Page 20
HISTOIRE



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

27 mars, Roxane LESCOUARC'H, 2 rue Belle Epine du Mas
10 avril, Loïs TRUET, 18 résidence des Genêts
27 avril, Anna BAZIN, la Tillarderie
17 mai, Salomé LAMBRY, 1 rue Passe-Crassane
31 mai, Victor MALARD, 17 la Côte
1er juin, Côme BRETEL, 27 clos de la Fontaine
4 juin, Louenn VALETTE LESTANG, 14 rue Belle Epine du Mas
11 juin, Paul COIRRE OGER, Maineuf
23 juin, Luis TRAMPAL, 2 rue de la Gare
17 juillet, Tyler ROUAM-SIM, 2bis chemin du Louvre
28 juillet, Mathys DELAHAYE, 1 la Haute Touche
15 août, Iris LEJOSNE, 6 rue Belle Epine du Mas
21 août, Marcello FRANZINI, 21 rue Angély
21 octobre, Romane PROVOT, 3 la Haute Bouftière

MARIAGES

12 mai, Billel HELALI et Margot EMERY, 11 rue Angély
9 juin, Damien BATALLER et Ludivine MARÉCHAL, Monseaux
30 juin, Franck FERTILLET et Sabrina FOUGLÉ, 11 les Quatre Chemins

DÉCÈS

2 mai, Patrice BOYER, 13 clos de la Fontaine, 46 ans
24 mai, Christiane BARTH épouse METZGER, 10 bis rue des Ecoles, 54 ans
22 juillet, Maurice ROGER, La Masse, 73 ans
7 août, Marie-Thérèse PASDELOUP épouse DUPONT, 81 ans
14 octobre, Jacqueline SEZNEC épouse CAUGEN, 60 ans

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

TRÉMORIN Guillaume, 8 rue de Brou, extension d'habitation
YVON Dany, la Masse, garage
ANCEL Jimmy, la Tillarderie, bâtiment agricole
DESPRÉAUX Isabelle, 8 Belle Epine du Mas, maison individuelle
JOUFFE Philippe, 10 la Bouftière, garage
EARL HONORÉ, Gohil, hangar à matériel
MULLER Frédéric, 19 rue Belle Epine du Mas, maison individuelle

DEMANDES PREALABLES

MARTIN Ronan, 9 la Côte, remplacement de fenêtres
RAPINEL Riwanon, 16 rue Belle Epine du Mas, abri de jardin
SUREL Ludovic, le Moulin, terrasse
MOIRÉ Pierre, 12 la Ratulais, volets roulants, linteaux et jambages
WYCKENS Emmanuel, la Bruyère, véranda
ORHAND Patricia, 18 Résidence des Genêts, clôture en claustras
CARDINAL Yves, 3 la haute touche, fenêtre de toit

LERETEUX Florian, 3 résidence des Genêts, véranda, ravalement façades
RÉGION BRETAGNE, 1 rue de la Gare, bardage de la dépendance de la maison éclusière
BOURIEL Annaïck, 1 la Haute Touche, changement de fenêtres
AXILAI Loïc, 23 rue des Ecoles, clôture
HASCOET Nelly, 20 rue Belle Epine du Mas, abri de jardin et clôture
DELALLÉE Eric, Montgermont, clôture en claustras
GAUTIER David, 46, la Croix de Brin, fenêtres de toit
CAUGEN Erwan, la Champironnerie, Clôture et abri de jardin
LHOMMELAIS Philippe, 14 la Ratulais, clôture
LERETEUX Patrick, le Méseray, clôture, réhabilitation bâtiment
RONDIN Yves, 5 rue du Chêne, clôture
BRETEL Jean-Marc, 27 Clos de la Fontaine, clôture

Bulletin municipal d'information de la commune de Saint-Médard-sur-Ille

Directeur de la publication : Noël Bournonville, maire. **Conception :** Commission communication et bénévoles citoyens. **Impression :** Bis Repetita.



La mairie est provisoirement déplacée au 15, rue des écoles pour le temps de la rénovation de ses locaux.

02.99.55.23.53

mairie@smdsi.fr

<http://www.saint-medard-sur-ille.fr/>

UNE RENTRÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !



À l'heure où le soleil estival s'éclipse pour laisser pointer les premières fraîcheurs automnales, j'espère que vous avez tous passé de bonnes vacances et qu'elles vous ont été très profitables.

Au cours des dernières semaines, les greniers ont été nettoyés grâce au vide-greniers proposé par le Comité des fêtes, les cartables des 127 écoliers sont sortis des placards et le travail a repris pour la plupart d'entre nous. La routine reprend paisiblement son cours, mais n'en soyons pas contrariés car comme le soulignait Victor Hugo : « *La racine du travail est parfois amère, mais la saveur de ses fruits est toujours exquise* » !

Et pourtant, la rentrée est rendue particulièrement complexe pour bon nombre de médardais en raison des travaux du viaduc, du renouvellement de la voie ferrée, de la mise aux normes d'accessibilité des quais et de la création à venir du passage souterrain de la gare. Autant d'aménagements nécessaires, qui génèrent toutefois des perturbations dans nos habitudes et notre vie courante. Nous essayons, en concertation avec la Région, le Département, la SNCF, les entreprises et les habitants de minimiser l'impact durant la longue période qu'il nous faudra supporter.

S'agissant de l'équipe municipale, la rentrée est synonyme de reprise des chantiers en cours et des réflexions sur les orientations diverses à donner pour notre belle commune. Pour persister dans le domaine scolaire, chacun d'entre vous a pu constater la finalisation de la sécurisation de l'école et la pose du nouvel espace de jeux. Nous devons par ailleurs nous positionner, toujours dans la concertation, sur la question des rythmes scolaires.

Nous devons également envisager prochainement la nouvelle destination de l'ancienne salle des fêtes, qui ne pourra plus être utilisée comme telle au regard des explications données par Monsieur Gauthier, architecte, lors du conseil municipal de septembre dernier. La fin des travaux est prévue au cours du premier trimestre 2019 et nous restons naturellement ouverts à toutes suggestions quant au devenir de ce bâtiment.

Les travaux du skatepark sont quant à eux en cours de finition et j'en profite pour remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur engagement. L'ouverture devrait être réalisée courant 2019 et le chantier reste, d'ici là, strictement interdit au public.

Enfin, qui dit rentrée dit nouveauté : saluons le nouveau logo, le travail de la commission communication et les retours de certains d'entre vous, nous ayant permis de choisir une nouvelle identité que vous trouverez désormais sur l'ensemble des documents de la municipalité.

Nous nous retrouverons dans les prochaines semaines à l'occasion de la commémoration du 11 novembre, qui sera particulière en raison du 100ème anniversaire de l'armistice. Je compte sur votre mobilisation qui traduira le respect pour notre Nation et ceux qui se sont sacrifiés pour elle.

Noël BOURNONVILLE

Maire de Saint Médard-sur-Ille

SOMMAIRE

4. CONSEIL MUNICIPAL

Récapitulatif des principaux points votés depuis l'installation du nouveau conseil municipal

5. VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Actualité de la communauté de communes, sous forme de brèves

6. SOLIDARITÉ

Retour en lettres et en images sur de récentes actions à destination des personnes âgées, mais aussi des plus jeunes

8. NOUVEAUTÉS / COMM'

Du nouveau à Saint-Médard-sur-Ille !

12. TRAVAUX

Petit point informatif sur les travaux de rénovation de la mairie et l'entretien de la voirie

13. JEUNESSE

Retour sur quelques actions à destination des jeunes de notre commune

14. VIE ASSOCIATIVE

Parce que la richesse de notre commune est aussi son tissu associatif, nous leur offrons la possibilité de vous informer sur leurs activités.

18. HISTOIRE...

Édition spéciale à l'occasion du centenaire du 11 novembre 1918

10. ÉVÉNEMENT : COULEURS DE BRETAGNE

- Retour sur une journée haute en couleurs
- Palmarès

PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

*Bref retour sur les dernières délibérations adoptées par le conseil municipal.
Les comptes-rendus sont disponibles sur le site de la commune.*

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a reçu la proposition de convention et de financement du Syndicat Département d'Énergie 35 pour la rénovation de l'éclairage public de la rue de la gare, du roquet et de la rue du Fournil. Les études ont été approuvées par le conseil municipal lors de la séance du 21 juin 2018. Le coût estimatif à la charge de la commune s'élève à 32 576€ HT. Les chantiers vont prochainement démarrer.



ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE RENOUVELLEMENT DES BERGES DU CANAL

Une enquête publique a été ouverte sur le projet du Conseil Régional en vue de procéder à l'entretien des berges de la Vilaine et du canal d'Ille-et-Rance. Saint-Médard-sur-Ille est concernée à deux endroits sur les berges du canal. Les élus ont rapidement convenu que la commune n'avait aucun intérêt à s'opposer à un tel projet. Au demeurant, l'Agence Régionale de la Santé et la Commission Locale de l'Eau ont toutes deux rendu des avis favorables à ce projet. Lors de la séance du 22 mai 2018, les membres du conseil municipal ont donc émis un avis favorable à ce projet.

CLASSE DE DÉCOUVERTE

Une somme de 2 100€ avait été définie lors du vote du budget afin d'envisager le versement d'une subvention auprès de l'école municipale. Lors de sa séance du 21 juin 2018, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de ce même montant afin d'aider au financement de la classe de découverte 2018 de nos jeunes écoliers médardais.

DEMANDE D'INFORMATION SUR L'ANCIENNE SALLE DES FÊTES

Le 18 septembre 2018, le conseil municipal a demandé diverses informations à l'architecte en charge de la rénovation de l'ancienne salle des fêtes. Il a ainsi été confirmé que la salle ne pourrait plus être appelée « salle des fêtes » en raison des contraintes réglementaires ne lui permettant pas d'accueillir des manifestations bruyantes de manière régulière. L'architecte a rappelé que les locaux rénovés permettraient de comporter un effectif de 199 personnes. Il a également répondu à plusieurs questions sur les aléas de chantiers et indiqué que la date provisoire de réception du chantier était fixée à début janvier 2019.

INSTITUTION D'UNE RÉGIE PHOTOCOPIES

Depuis longtemps, des photocopies sont réalisées au profit des particuliers à la mairie, moyennant finances. Aucune comptabilité officielle n'est toutefois tenue concernant les fonds encaissés. Il était donc nécessaire de procéder à la création d'une régie avec nomination d'un régisseur et de son suppléant, ce que le conseil municipal a approuvé lors de la séance du 18 septembre 2018.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le 22 mai 2018, le conseil municipal s'est prononcé sur l'attribution des subventions annuelles aux différentes associations. Ces subventions sont détaillées en page 17 du présent Bulletin.

PROTECTION DES DONNÉES

Le Règlement Général sur la Protection des Données est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il impose à toutes les communes de désigner un pilote de la gouvernance des données personnelles, avec une cartographie des risques et une organisation prenant en compte la protection des données. À ce titre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine propose un accompagnement aux collectivités. Le conseil municipal a décidé d'accepter cet accompagnement en mutualisant un délégué à la protection des données avec 18 communes du Val d'Ille-Aubigné.

LE VAL D'ILLE-AUBIGNÉ EN BREF

Depuis le 1er janvier 2017 est né le Val d'Ille-Aubigné. Issue du regroupement de 19 communes, la communauté de communes compte plus de 35 000 habitants et se veut être un territoire de projets et de solidarité. Au regard de son dynamisme, il serait complexe de faire une simple sélection de deux articles pour illustrer son actualité.

Voici donc une part de son activité, sous forme de brèves !

PLATEFORME BOIS

Située à l'Ecoparc d'Andouillé-Neuville, la plateforme biomasse-énergie communautaire est achevée. Des chantiers de production de bois sont organisés chaque année et le bois issu de l'entretien des haies bocagères ou de petits boisements est acheté aux propriétaires, transformé, stocké pour le séchage, puis utilisé localement pour le paillage des espaces verts ou des nouvelles plantations de haies bocagères, le chauffage du bâtiment communautaire de Montreuil-le-Gast, etc. La construction de ce bâtiment amène à réfléchir à de nouvelles modalités de fonctionnement de la filière. Cette nouvelle organisation va se construire courant 2019, avec la mise en service de la plateforme. Pour plus de renseignements, contacter la communauté de communes au 02 99 69 58 97 ou par mail à celine.guilly@valdille-aubigne.fr.

OPÉRATION JUS DE POMME

L'objectif est de mettre en relation les associations du territoire et les propriétaires de vergers. Les propriétaires font don de leurs pommes aux associations qui viennent les récolter. Le pressage et la mise en bouteille sont réalisés chez un professionnel du territoire, puis les associations utilisent les bénéfices de la vente de leur jus pour financer leurs actions. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Camille JAMET, 02-99-69-86-03 ou camille.jamet@valdille-aubigne.fr

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

Lors de sa séance du 10 avril 2018, le conseil communautaire a attribué de nombreuses subventions et contributions à différents organismes et associations, pour un total d'un peu plus de 900 000 euros.

CARTE COLLABORATIVE

Dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le Val d'Ille-Aubigné a élaboré une carte collaborative qui permet à tout un chacun de recenser des espaces naturels. Participez à l'opération en vous rendant sur : valdille-aubigne.fr/cartographie

FORUM DE L'EMPLOI

Les 16 et 17 novembre, le Point Accueil Emploi organise un forum de l'emploi à l'espace de coworking Smile (Cap Malo). L'évènement sera l'occasion de rencontrer un conseiller emploi pour faire le point sur votre orientation professionnelle, mais aussi suivre des tables rondes sur les aides à l'embauche, métiers en tension... Pour plus

d'information : 02.23.22.21.81.

CONCOURS PHOTO

Afin de mettre en valeur le patrimoine naturel local, la Communauté de communes a organisé un concours photo sur le thème : Paysages et biodiversité : *photographiez la nature de votre territoire*. Le concours prenait forme sous trois catégories : (1) un paysage caractéristique de la Communauté de communes, (2) un élément remarquable du paysage favorable à la biodiversité et (3) un élément du paysage défavorable à la biodiversité. Palmarès à venir !

CONTACT

Pour rappel, vous pouvez écrire à la Communauté de communes à l'adresse postale :

1, la Métairie
35520 Montreuil-le-Gast

Téléphone : 02.99.69.86.86

Mail : contact@valdille-aubigne.fr



CCAS : UN REPAS AUX AIRS DE VOYAGE !

Cette année, les invitations pour le repas du CCAS ont été déposées en mains propres au domicile des bénéficiaires de 70 ans et plus. Cette rencontre s'est déroulée à la cantine de l'école publique dans une ambiance conviviale, au son de l'accordéon et autour d'un bon repas préparé par Ivone et Rozenn ainsi que les bénévoles (CCAS et élus).

42 personnes ont participé à cette journée sur le thème du voyage. En parallèle, nous avons également distribué 15 colis alimentaires pour les personnes qui ne pouvaient se rendre au repas, accompagné de produits d'hygiène et de petites douceurs pour les personnes en EHPAD.

A. Pineau & F. Nourry

PREMIERS SECOURS

Plusieurs médardais se sont manifestés en mairie afin de faire part de leur intérêt pour une session de formation aux premiers secours.

La municipalité se penche sur l'organisation d'une telle formation et invite toutes les personnes qui pourraient être intéressées à se manifester auprès de la mairie.

N. Bournonville



VISITE DES PERSONNES ISOLÉES

La municipalité réfléchit sur les demandes et les besoins des personnes âgées vivant sur la commune. Lutter contre l'isolement des personnes âgées s'impose comme une véritable priorité. Ce phénomène est massif. À cette fin, plusieurs élus sont allés à leur rencontre.

Plusieurs mécanismes emportent déjà l'adhésion des médardais (clubs, ateliers, activités manuelles), nous avons donc ciblé une population dite isolée : les plus de 80 ans qui, pour diverses raisons, ne peuvent plus se déplacer et n'ont parfois plus le goût de participer à des activités extérieures.

17 personnes de 80 ans jusqu'à 93 ans sur 37 (chiffres 2017) ont reçu notre visite. Nous poursuivons ces rencontres sur les vacances de la Toussaint. L'accueil a toujours été des plus convivial et chaleureux.

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions car les visites ne sont pas terminées. L'équipe municipale se fait accompagner dans ce travail de réflexion par le Centre Local d'Information et de Coordination.

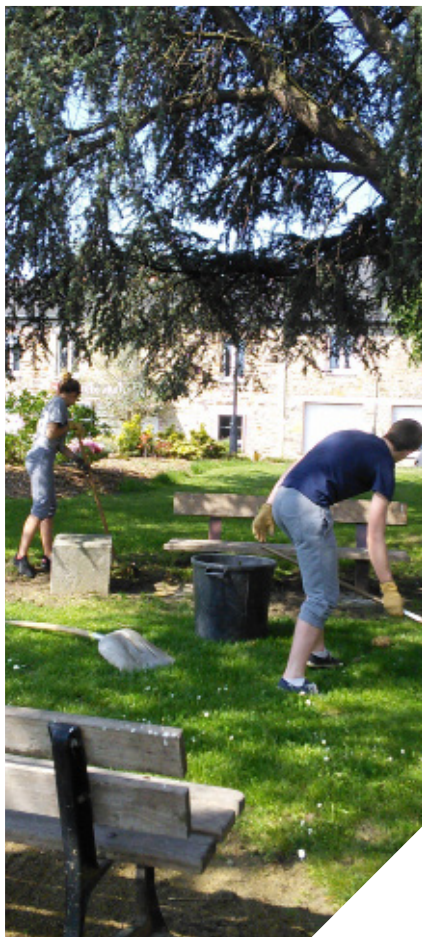
Le débat théâtral (auquel nous avons assisté) intitulé « *C'est gentil d'être passé me voir* » par la compagnie Entrée de Jeu a su parler avec humour et sensibilité de la lutte contre l'isolement.

Une fois les fondations établies, c'est tout un programme qui restera à construire...

À suivre !

A. Pineau & F. Nourry

ARGENT DE POCHE : QUAND LES JEUNES S'OCCUPENT DE LA COMMUNE !



Le dispositif « Argent de poche » existe depuis plusieurs années sur le plan national. La commune de St Médard l'a mis en place en 2014. Sur un plan éducatif, le dispositif cumule un certain nombre d'objectifs qui participent à une évolution favorable des jeunes bénéficiaires et contribuent à favoriser les liens intergénérationnels.

Outre la possibilité pour chaque jeune de disposer d'argent de poche, elle permet aussi : de confronter tous les participants à des règles simples et à des objectifs accessibles, de développer la culture de la contrepartie et éviter l'assistanat, de favoriser une appropriation positive de l'espace public, d'appréhender les notions d'intérêt et d'utilité collective, de valoriser l'action des jeunes vis-à-vis des adultes...

À Saint-Médard-sur-Ille, les actions sont diverses : *nettoyage des salles de classe, désherbage, entretien des massifs, ramassage de feuilles...* La commune recense continuellement les différents besoins afin de diversifier les activités et ne pas cantonner les jeunes sur du désherbage.

Pour qui ? Les jeunes de 16 ans révolus et jusqu'à la veille de leur 18 ans. **Quand ?** Pendant les vacances scolaires sauf celles de Noël. **Où ?** Au sein des services municipaux. **Avec qui ?** Les agents communaux des services concernés, en compagnie d'un élu. **Pour quelle durée ?** Les missions sont proposées sur des demi-journées de 3 heures dont 30 minutes de pause. **Comment ?** Une charte d'engagement est signée avec les jeunes permettant une gratification forfaitaire. **Combien ?** Chaque demi-journée est rémunérée 15 euros et un goûter est offert par la municipalité.

Depuis le début de l'année 2018, 8 jeunes ont participé à l'opération. N'hésitez pas à faire part de votre intérêt auprès de la mairie au 02.99.55.23.53 ou à vous déplacer.

A. Pineau

ASSOCIATION VIAMI - VAL D'ILLE-AUBIGNÉ ACCUEIL MIGRANTS

Créé en janvier 2018, VIAMI est un collectif d'habitants du Val d'Ille Aubigné, qui se sont fédérés autour d'un projet commun : l'accueil et le soutien aux migrants sur le territoire de la communauté de communes et ses environs.

Ce projet passe par le développement des relations humaines pour l'intégration des ces personnes, quelle que soit leur situation, mais aussi par la sensibilisation des habitants et de leurs représentants à l'accueil de ces migrants. Enjeu d'actualité, sur notre territoire comme sur beaucoup d'autres au niveau national.

L'association compte actuellement une centaine de sympathisants, dont 66 adhérents.

Le bureau est composé de deux co-présidents (Bénédicte Leclercq et Yves Cardinal), ainsi que de deux secrétaires et deux trésoriers.

Différentes actions sont déjà effectives :

- Aide logistique aux familles
- Cours de français dispensés à domicile
- Synthèse des aides financières susceptibles d'être prises en charge
- Communication externe locale

Des référents ont également été désignés, chargés de la coordination par commune ou regroupement de communes.

Nous invitons donc les habitants sensibles à notre projet à nous rejoindre, chacun pouvant apporter son aide sous une forme, qu'il s'agisse d'une simple adhésion, de bénévolat ou de soutien financier pour nos actions.

Pour toute demande d'adhésion et pour toute information, merci d'adresser un message à l'adresse : viami@laposte.net

Le collectif VIAMI



NOUVEAUX HABITANTS

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, l'ensemble du conseil municipal a accueilli, le vendredi 7 septembre, une vingtaine d'habitants présents.

Cette rencontre qui se veut informelle et conviviale a permis aux nouveaux médardais de rencontrer les membres de l'équipe municipale, de s'informer sur les projets de la municipalité ainsi que sur l'histoire de la commune.

La rencontre s'est poursuivie par le forum des associations, ce qui a permis aux nouveaux médardais de faire connaissance avec les associations qui animent et enrichissent la vie quotidienne de la commune.

M. Pénard

LOTISSEMENT DES POIRIERS

Comme tout projet, une réflexion en amont a été nécessaire. Les premières esquisses ont été élaborées lors du mandat de M. le Maire honoraire, Dominique Guérin.

Les réflexions ont été reprises par les municipalités successives afin d'atteindre le point d'orgue du 21 septembre 2018 : l'inauguration des logements en auto-construction du lotissement « Les Poiriers », sous un soleil radieux !

Les partenaires, la municipalité et les habitants étaient tous présents pour parapher cet événement haut en couleurs.

Bienvenue à tous les nouveaux médardais !

N. Bournonville

CHAUFFAGE
PLOMBERIE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
SOLAIRE
DÉPANNAGE



Alexandre LEGAVRE
La Masse
35250 Saint-Médard sur Ille
06 98 98 25 13
02 23 37 54 86
legavre.alexandre@gmail.com

NOUVEAU PLOMBIER !

Alexandre Legavre, plombier chauffagiste depuis 15 ans, s'est installé à Saint-Médard-sur-Ille depuis janvier 2018. Spécialisé dans le chauffage, notre nouveau plombier dispose des agréments RGE et Quali PAC permettant de remplacer et améliorer les productions d'eau chaude et de chauffage tout en faisant bénéficier les particuliers des crédits d'impôts relatifs à l'amélioration énergétique. N'hésitez pas à le contacter aux coordonnées ci-dessus !

J. Bournonville

NOUVEAU LOGO

Vous l'avez tous appris dans la Feuille du mois de septembre : Saint-Médard-sur-Ille dispose d'un nouveau logo officiel !

Ce logo est le fruit d'une mûre réflexion de la municipalité, confortée par le travail de la commission communication puis par le retour des habitants intéressés par ce projet.

Nous avons en effet fait le choix de consulter les habitants de manière informelle sur le sujet afin de nous aider à prendre une décision.

Après avoir invité les habitants à se prononcer, il aurait été plus que déplacé de demander au conseil municipal de voter sur le sujet : les membres du conseil municipal sont, eux aussi, des habitants et pouvaient donc librement s'exprimer dans le cadre de la consultation.

Une chose est certaine : ce n'est que le début et nous continuerons coûte que coûte sur le chemin de la participation citoyenne !

J. Bournonville

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION INFORMELLE

Nous avons volontairement proposé un seul et unique bulletin de vote par Bulletin municipal afin d'inciter au débat au sein des familles médardaises et ainsi donner aux médardais un aperçu du travail municipal : *débattre, partager nos avis, puis décider pour construire... voilà l'essentiel du travail d'une municipalité !*

	Voix	Pourcentage
Logo 1	24	42,11%
Logo 2	28	49,12%
Logo 3	5	8,77%
Bulletins nuls	3	

Merci aux 60 familles qui ont participé au scrutin !



RÉFLEXION SUR L'OUVERTURE DES COMMISSIONS

Lors de la dernière commission communication du 23 août 2018, les élus ont poursuivi la réflexion relative à l'ouverture des commissions municipales.

Au coeur des débats :

- Les commissions doivent-elles être ouvertes de manière permanente ou ponctuelle ?
- Une commission ouverte doit-elle accueillir toute personne qui se présente à la réunion le jour J ou seulement des personnes préalablement inscrites ?
- Comment la participation doit-elle être encadrée afin de conserver des débats sereins ?
- Sous quelle forme la participation des habitants peut-elle prendre forme ?

À l'issue des débats, la rédaction d'un règlement a été débattue. Celui-ci sera prochainement validé et permettra d'officialiser l'ouverture des commissions.

J. Bournonville

ÉLABORATION DU NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis le début de l'été, plusieurs élus réfléchissent à la structure du nouveau site internet de la commune.

Au coeur de la réflexion : **élaborer un site simple, intuitif et permettant d'accéder rapidement à l'essentiel.**

La charte graphique du site est sur le point d'être achevée. Les élus entament à présent la rédaction des diverses pages composant le site internet.

La création de ces pages, essentielles avant l'ouverture d'un site pleinement fonctionnel, devrait encore prendre plusieurs semaines.

Nous espérons pouvoir proposer la nouvelle version du site aux habitants au plus tard pour le premier trimestre 2019.

D'ici là, nous restons évidemment ouverts à toutes suggestions !

J. Bournonville

COULEURS DE BRETAGNE

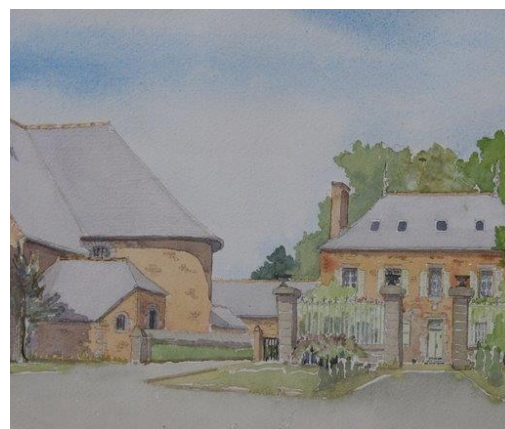
*Le 1er septembre 2018 s'est déroulé le concours « Couleurs de Bretagne » sur notre commune.
Retour en texte et en image sur une journée haute en couleurs !*

Le 1er septembre 2018, par un temps estival et pour la deuxième fois dans notre commune, s'est déroulé le concours « Couleurs de Bretagne ». Les peintres amateurs de tout âge, de St Médard ou d'ailleurs, avaient la journée pour croquer le patrimoine Médardais.

Chaque année depuis 1994, l'association « Couleurs de Bretagne » organise dans les villages bretons un concours qui permet de mettre en valeur notre patrimoine par le dessin et la peinture. L'association a pris contact avec la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné pour organiser cette journée sur 2 communes de son territoire.

Saint-Médard-sur-Ille, tout comme Feins, se sont proposées. L'organisation s'est mise en place avec le soutien de la Communauté de Communes, des conseillers et des agents municipaux, de l'association St Méd'ART et des médardais, mémoires de notre commune, ayant participé à la dernière édition.

Dès 7h45, les premiers artistes sont venus s'inscrire, accueillis avec des boissons chaudes et des gâteaux, puis, rapidement, se sont installés aux quatre coins de St Médard.



Nous remercions à ce titre les propriétaires du château du Bois Geffroy qui ont ouvert leurs portes et accueilli de nombreux peintres dont certains font partie du palmarès. Quelques « vieilles bâtisses » de charme ont également trouvé preneur, comme le canal, le lavoir, l'écluse et sa maison, les péniches, les ponts, mais aussi le viaduc en cours de construction... qui ont tous eu du succès et ont été joliment représentés par divers styles artistiques.

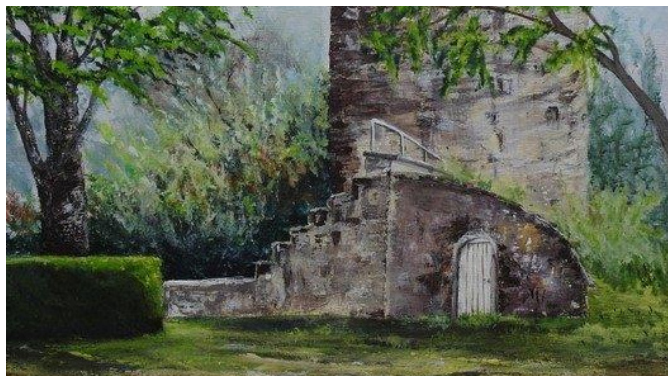
Le bourg a accueilli plusieurs peintres primés qui ont trouvé l'inspiration avec l'école et la bibliothèque, les belles propriétés en pierre, l'église, le café, la côte... Au même moment, l'association St Méd'ART faisait une démonstration de cuisson Raku place de l'église et exposait les œuvres de ses adhérents dans la salle polyvalente.

Le concours a été un franc succès puisque 56 artistes de tout âge y ont participé.

En fin d'après-midi, après une belle journée ensoleillée, le jury a attribué 19 prix (dont 5 à des médardais). Les œuvres primées ont été exposées quelques jours à la bibliothèque de Saint-Médard-sur-Ille avant de partir à Malestroit où elles ont été présentées du 20 au 28 octobre 2018 pour la finale régionale.

Un prix spécial a été attribué par un jury composé de représentants de la Communauté de communes. Ce tableau devrait être utilisé pour illustrer la carte de vœux 2019 du Val d'Ille-Aubigné.

S. Riot

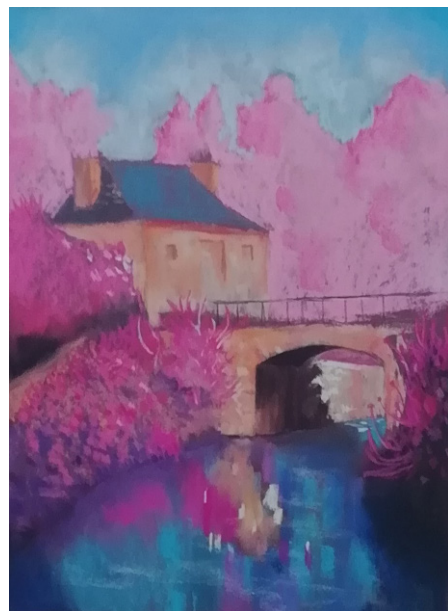


Palmarès enfants et adolescents

Gauguin 2 (4 à 6 ans)	Evanaelle GERARD CILLARD, <i>Licorne, peinture</i>
Devéria (7 à 9 ans)	Manon CAUGEN, <i>Le lavoir du canal</i>
Bonnard (10 à 12 ans)	Leïla CAUGEN, <i>Le lavoir de St Médard</i>
Jourdan (13 à 15 ans)	Emilien ROUSSEL, <i>Le futur viaduc de St Médard</i>

Palmarès Dargent (Amateurs, 19 ans et plus)

Huile, acrylique, pastel gras	Françoise DESTREBECQ, <i>Les péniches sur le canal</i>
Aquarelle, Encre lavis, Dessin aquarellé, Gouache	Françoise MORTUREUX, <i>Le louvre d'Ille-et-Vilaine</i>
Dessin polychrome	Margot SCHARLIPP, <i>Rose c'est rose</i>
Dessin monochrome	Isabelle PARIS, <i>Un petit air de St Médard / Ille</i>
Collages	Isabelle GELOT, <i>Du haut de ma tour je guette ton retour</i>

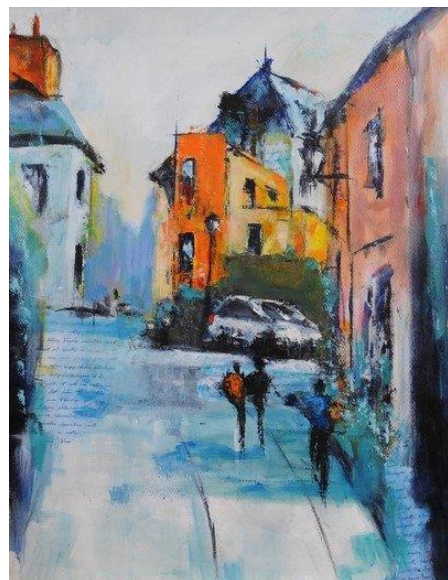


Palmarès Sérusier (Artistes confirmés, 19 ans et plus)

Huile, acrylique, pastel gras	Anne HAMELIN, <i>Culture de mandragore à St Poudlard sur Ille</i>
Aquarelle, Encre lavis, Dessin aquarellé, Gouache	Danièle OLLIVIER, <i>Vite on est en retard</i>
Dessin polychrome	Odile PROVOST, <i>La vie de château</i>
Dessin monochrome	Hermine ALLEAUME, <i>Navi au canal</i>
Collages et autres	Jean-François GELOT, <i>Ca colle au château</i>

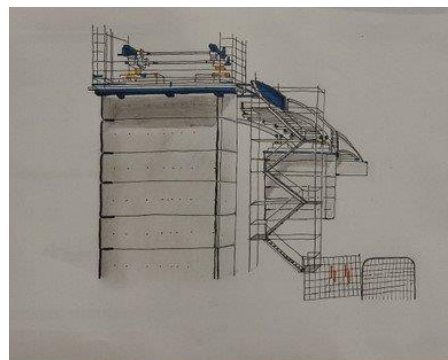
Palmarès Morisot (Artistes primés Sérusier des finales régionales)

Toutes catégories et techniques confondues	Guy DELACROIX, <i>C'est dans la Côte</i>
--	--



Prix spéciaux (Artistes confirmés, 19 ans et plus)

Prix Couleurs de Bretagne	Catherine LANGLAIS, <i>Samedi matin à la Tête d'Affiche</i>
Prix Le Géant des Beaux Arts	Charles MONTIGNE, <i>La Place à St Médard / Ille</i>
Prix Raphaël	Olivier LEMESLE, <i>Les vacances de Wild</i>
Prix spécial Sennelier	Karadeg OLLIVIER, <i>Coeur de village</i>
Prix spécial Crédit Mutuel de Bretagne	Jean-Yves GAGEY, <i>St Médard à l'ombre des arbres</i>



VOIRIE

Après discussions en commission voirie, les élus préparent le retour de la Côte en double sens avec aménagements de places de stationnement.

En parallèle, la création d'un grand local poubelles dans le bourg, à proximité de la cabine téléphonique, est envisagée. Ce projet pourrait être réalisé avec les jeunes dans le cadre du dispositif argent de poche.

S'agissant de l'entretien des routes, il a été utilisé 6 tonnes d'enrobé à froid afin de boucher les trous sur une douzaine de routes dans la commune. Du point à temps sera mis en bi-couches sur trois routes (Bas-launay, la Bruyère et la Butte).

La rénovation de l'éclairage public débutera fin octobre pour une durée de 60 jours (rue du Fournil, Roquet, Hautes bergères et le Moulin).

Relevons également qu'à l'occasion du concours « Couleurs de Bretagne », nous avons procédé au fleurissement du pont.

F. Nourry et P. Lereux



MAIRIE : POURSUITE DES TRAVAUX

Les travaux de la mairie se poursuivent. Suite aux avenants du charpentier, nous avons invité l'architecte au dernier conseil municipal afin de nous expliquer les raisons pour lesquelles 2 poutres défectueuses n'avaient pas été détectées avant les travaux (salle pleine d'archives).

Après précisions, nous avons donné notre accord pour les avenants afin de permettre l'avancement des travaux.

La pose des portes et des fenêtres est terminée. Il n'a toutefois pas été possible de garder l'option aluminium bois étant donné la dimension des fenêtres. Les menuiseries sont donc remplacées par de l'aluminium imitation bois, ce qui nous permet d'alléger la facture de 6.000 euros.

Le gros œuvre est pratiquement terminé. L'électricien, le plombier et le plaquiste sont à présent à pied d'œuvre après avoir été retardés par l'aléa des 2 poutres abîmées.

Nous espérons réceptionner le chantier pour le premier trimestre 2019.

F. Ruffault



CHANTIER SKATEPARK : DERNIÈRE LIGNE DROITE !

Le chantier est reparti, suite et fin pendant les vacances de la Toussaint. Venez filer un coup de main...

Le projet

Suite à la demande de plusieurs jeunes médardais pratiquant roller et trottinette, un collectif a été créé au printemps 2016 (jeunes, parents et élus) afin de réaliser un skatepark en béton sous forme de chantier participatif. Nous sommes assistés d'un maître d'œuvre créateur de skateparks, Nicolas Peuch, qui nous a conseillé pour les plans et matériaux des modules, mais qui nous assiste également lors de certaines phases de chantier.

Un budget de 35 000 € a été voté par la municipalité. Les premiers travaux ont débuté à l'été 2016, permettant de réaliser assez rapidement une dalle en enrobé et le « *MINI* ».

La reprise

Après une petite pause bien méritée, les travaux pour réaliser les 4 autres modules ont repris au printemps 2018, consistant principalement à mettre en place les remblais, préparer les coffrages et ferrailler en prévision du coulage du béton. Cette phase est déjà bien avancée grâce à la motivation de tous.

Le prochain gros chantier aura lieu la deuxième semaine des vacances de la Toussaint (du 29 octobre au 2 novembre) et consistera à couler et mettre en forme le béton de façon définitive. Ce moment sera l'étape ultime de cette belle opération et permettra à tous de profiter pleinement de ce nouvel espace de loisirs et de rencontres.

Nous avons vraiment besoin du plus grand nombre de bénévoles pour cette semaine car le travail sera important et nous ne serons pas trop de bras pour nous relayer. Si cette action vous intéresse, si vous êtes disponibles ou connaissez des personnes qui le sont, n'hésitez pas à venir vers nous par mail à « collectifskateparksmdsi@gmail.com » ou sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/collectifskateparksmdsi>

Les dates à retenir

Samedi 29 septembre, 13 octobre et 27 octobre : finalisation des coffrages ferraillage

Lundi 29 octobre, mercredi 31 octobre et vendredi 2 novembre : coulage béton

Mardi 30 octobre, jeudi 1 novembre : préparation coulage du lendemain

Le collectif

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, C'EST QUOI ?

Le Conseil Municipal des Jeunes permet aux jeunes âgés de 10 à 16 ans d'avoir des responsabilités au sein de leur propre commune et de s'exprimer librement sur différents sujets.

L'objectif de la démarche : leur laisser la parole tout en les accompagnant pour la réalisation de leurs projets.

Depuis le mois de septembre, les jeunes se sont réunis plusieurs samedis afin de réaliser une fresque pour célébrer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Cette fresque, fruit de leurs échanges, leur permet d'exprimer leur ressenti sur la guerre et leur reconnaissance envers les combattants. Elle sera exposée dans la salle polyvalente le 11 novembre à l'occasion de la cérémonie de célébration.

Les jeunes vont à présent se pencher sur d'autres idées de projets à réaliser : création d'un journal, organisation d'événements sportifs ou ludiques...

T. Le Hégarat & M. Pénard



RAPPEL SUR LA LIGNE ÉDITORIALE DU BULLETIN MUNICIPAL

Le Bulletin municipal est un bulletin d'information qui vise à entretenir une connaissance citoyenne des dossiers communaux et de l'actualité communale.

À cette fin, la municipalité permet aux associations d'informer les médardais sur les activités menées à leur destination.

Le Bulletin n'a pas vocation à relayer des articles dont le contenu stigmatisant ou polémique ne serait pas de nature à revêtir un strict caractère informatif.

Dans l'hypothèse où un article ne conviendrait pas, nous proposons et proposerons toujours aux associations de nous adresser un nouvel article.

J. Bournonville



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES « LES KORRIGANS »



Chaque année, Les Korrigans, association des parents d'élèves de St-Médard-sur-Ille, mènent des actions pour récolter l'argent qui sera reversé à l'école, afin de financer des sorties, du matériel, des livres... Pour mémoire, 9 000€ ont été reversés l'an dernier : ventes de gâteaux chaque vendredi de sortie de vacances (15h45-18h45), calendrier familial dès septembre (disponibles à la mairie, au café, à la bibliothèque, à la garderie, chez Anne-Marie), objets réalisés par les enfants, bulbes et plantes en octobre, chocolats pour Noël... ainsi que des événements festifs, tels que la fête de Noël (qui aura lieu le 16 décembre), le carnaval, la fête de fin d'année...

Suite à l'Assemblée Générale de ce début d'année, c'est un (presque) tout nouveau bureau qui reprend les rênes de l'association : Mathilde Trébert (présidente), Patricia Orhand (présidente adjointe), Valérie Desrues (trésorière), Hamassanou Kassé (trésorier adjoint), Typhaine Beauplet (secrétaire) et Jean Mayeux (secrétaire adjoint).

Rappelons que l'association existe et agit pour nos enfants, elle a besoin de l'implication de tous les parents pour continuer à mener ses différentes actions. L'équipe a besoin de se renouveler régulièrement, pour combler les départs et éviter l'essoufflement des plus anciens.

Nous vous invitons donc à rejoindre les membres actifs et prendre part aux réunions d'organisation des différentes actions, apporter de nouvelles idées... L'engagement peut aussi être plus ponctuel, en nous aidant par exemple lors des événements, des ventes de gâteaux...

Si vous souhaitez nous rejoindre, envoyez-nous un message : nous vous attendons nombreux pour nos enfants !

Si vous souhaitez suivre les activités de l'association, ou nous contacter :
Mail korrigans.stmedard35@gmail.com
Page Facebook Les Korrigans St Médard sur Ille



CLASSES 8

Le samedi 22 septembre s'est déroulée la journée des classes 8. Le comité d'organisation a réussi à réunir 113 personnes dans la salle de Montreuil sur ille.

Une journée remplie de retrouvailles et de souvenirs. Un manque de nos jeunes médardais s'est toutefois fait ressentir pour cette journée qui n'a lieu que tous les 10 ans.

Merci à tous les participants et aux municipalités de St Médard-sur-ille et de Montreuil-sur-Ille pour le prêt de leurs salles.

Le comité d'organisation

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié a organisé le lundi 22 octobre un concours de belote. Soixante quatre équipes se sont affrontées pacifiquement dans la salle des sports.

Chaque jeudi, à 14h, les membres du club se réunissent à la salle polyvalente pour jeux divers, dont la belote, autour d'un goûter.

Le repas de fin d'année aura lieu jeudi 20 décembre. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Pour tout renseignement, contactez-nous au 06.10.52.10.74

Le club



Saint Médard Tennis de Table

Vous propose



REPAS MOULES-FRITES DU TENNIS DE TABLE !

Le dimanche 18 novembre, le club de tennis de table organise son repas moules-frites annuel. L'occasion de se retrouver autour d'un plat délicatement préparé par les bénévoles du club !

Au menu : apéritif, moules-frites, fromage et dessert. Les boissons sont comprises dans la formule à 14€ pour les adultes et 8€ pour les enfants (moins de 12 ans).

Rendez-vous le 18 novembre à 12h en salle des sports !

Réservations jusqu'au 10/11 au 06.89.91.13.97

Basket SMAS

Vous souhaitez jouer au basket sans les contraintes des matches le week-end, alors... rejoignez le club de Basket de St-Médard-sur-Ille !

L'équipe vous accueille tous les jeudis à 20h30 en salle des sports pour une séance de basket loisir mixte, à partir de 16 ans.

Mail: basket.smas@gmail.com / Téléphone: 06.26.26.03.11

Facebook : SMAS Basket Loisir



S.M.A.S.
Saint Médard Sur Ille

AMICALE LAÏQUE

La rentrée est passée et les activités proposées par l'Amicale ont repris pour les petits et les grands. Parallèlement aux séances hebdomadaires de roller, multisport, gymnastique, yoga, Qi gong, café tricot ou encore cours d'informatique, d'autres rendez-vous nous donneront l'occasion de se rencontrer tout au long de l'année : une journée Bourse des végétaux en novembre, la venue de la Péniche spectacle au printemps et la Fête de la musique en juin. Petit retour sur la journée du 23 juin dernier. La fête de la musique et le marché de créateurs furent une belle réussite.

Le village a résonné au son de groupes divers, variés et talentueux dont Delight Craft, Katz, Les Patates Carnivores, La Roulotte, Modul Club, Cashvox, les groupes locaux et les jeunes pousses du village. Le Camion à croquer est venu agréablement compléter la buvette tenue par l'Amicale le soir.

Un grand merci aux 49 bénévoles et au soleil d'avoir répondu présents le jour J pour assurer le succès de l'événement ! A noter la participation à différents niveaux du T.R.U.C., d'Allegro, du personnel municipal, d'OCAVI, du Centre de Loisirs, de la Tête d'Affiche, du Café-Tricot qui ont permis de mener à bien le projet.

Le collectif «Fête de la Musique» hébergé par l'Amicale Laïque va reprendre ses quartiers pour la prochaine édition. Si vous souhaitez d'ores et déjà nous rejoindre, manifestez-vous par mail : saintmedardfest@gmail.com ou FB : SaintMedardFest

KORASON

L'équipe dynamique de l'association Korason vous propose cette année deux nouveautés : la musique et la calligraphie en plus de ses ateliers habituels : le dessin, le théâtre et le groupe vocal Cashvox.

Atelier musique. Les cours de musique ont commencé depuis la rentrée à Saint Médard : violon, guitare, basse et éveil musical résonnent à la bibliothèque ! A la pause du midi ou à la garderie du soir, Romuald le professeur vient chercher les enfants dans la cour de l'école. Et le mercredi après-midi, solfège et chant avec tous les élèves dans la salle polyvalente. Un parcours multi-instruments est aussi proposé pour essayer violon, guitare, basse, piano, batterie et MAO (logiciels de sons). Les adultes aussi sont les bienvenus !

Atelier calligraphie. La recette de la calligraphie: qualam, encre, papier glacé, un peu de patience et beaucoup beaucoup d'amour! C'est une invitation de re-découvrir l'art de la calligraphie d'une manière contemporaine avec des nouvelles techniques et dans une ambiance zen ! Formule mensuelle pour les adultes, trimestrielle pour les enfants.

Groupe vocal. Pour sa 3e année le groupe de chant a repris du service avec 23 membres. Pour démarrer il fait un tour du côté du Niger et poursuivra avec une chanson d'amour ! Fort de son répertoire original et varié il présentera son travail en cours d'année dans quelques bars concert. En projet : une formule de stage de chant pour ados sur quelques jours pendant les vacances scolaires.

Atelier théâtre. Quatre ateliers théâtre ont réouvert leurs portes cette année. Du CE1 au collège, une trentaine d'élèves vont apprendre à placer leur voix, maîtriser leur corps, développer une improvisation et expérimenter le jeu théâtral. Ils pourront présenter le travail de l'année lors de la représentation de fin d'année. Il reste encore quelques places dans certains groupes, n'hésitez pas à vous renseigner !

Atelier dessin. Nous vous proposons à nouveau 3 ateliers dessin, ouverts aux enfants de CM le jeudi, aux collégiens puis aux adultes et lycéens le vendredi. Ici nous apprenons à observer pour mieux retranscrire, et nous explorons les diverses techniques de dessin. Nous proposerons une exposition de quelques exercices lors du week-end Korason en fin d'année.

Informations : assokorason@gmail.com ou 06 32 29 89 87



SUBVENTIONS MUNICIPALES

Par souci de transparence, l'équipe municipale a souhaité procéder à la publication complète des subventions attribuées aux associations. Pour rappel, la commission associations travaille actuellement à l'élaboration d'un règlement d'attribution pour l'année 2019. Dans cette attente, retrouvez ci-dessous les subventions pour l'année 2018 :

Nom de l'association	Montant 2017	Montant demandé en 2018	Montant 2018
Amicale Laïque	1 750€	2 250€	2 250€
Korason	800€	1 000€	500€
La Troupe se m'Art	500€	500€	500€
St Med'Art	250€	400€	400€
St Medard Tennis de Table	1 650€	1 380€	1 380€
Illet Basket	375€	480€	250€
Asphalte Guipel	425€	440€	440€
St Medard Basket	50€	150€	150€
APE Les Korrigans	600€	600€	600€
Comité des Fêtes	2 600€	2 600€	2 600€
Club de l'Amitié	450€	450€	400€
St Médard de France 35	600€	750€	600€
Anciens Combattants	300€	400€	400€
AICA	350€	350€	350€
Chlorophylle	500€	500€	500€

RETOUR SUR LA FÊTE COMMUNALE



Samedi 18 août nous avons accueilli plus de 300 personnes au repas et de très nombreux amateurs de feu d'artifice. Cette version 2018 n'a pas démenti le succès de ce grand rassemblement annuel.

Le dimanche 19 août, le vide grenier a accueilli de nombreux adeptes : notre petit bourg était bien rempli de choses à chiner ! De leur côté, les manèges et la fête foraine ont contenté les enfants.

Le prochain rendez vous aura lieu le dimanche 4 novembre à la salle des sports pour la Braderie Puériculture.

Réservations : 06.75.03.63.80

Tarif 3 € le mètre linéaire de table

Le comité des fêtes



LE CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE

À l'occasion de la célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, nous avons souhaité revenir sur un moment important de l'histoire de notre Nation, mais aussi de notre commune.

Retour en 1918, lorsque l'interminable affrontement de la 1ère Guerre mondiale prit fin.

Lundi 11 Novembre 1918, à 11 heures du matin. Une mélodie assourdissante, mais bienveillante, résonnait sur l'ensemble du territoire français.

L'écho des cloches et clairons rappelait au Peuple français la signature de l'Armistice de Rethondes, avant celle du traité de Paix signé le 28 juin 1919 à Versailles.

C'était la fin des combats, mais surtout celle de la Première Guerre mondiale après quatre années d'acharnement et de souffrances interminables dans chaque camp.

Si cette trêve réanima les âmes éperdues de millions de citoyens, c'est tout un centenaire qui doit graver nos mémoires en ce dimanche 11 novembre 2018.

Revenons brièvement sur le contexte historique de la justement nommée « Grande Guerre ».



Cet interminable affrontement a opposé deux belligérants : d'une part, la Triplice (regroupant principalement l'Empire allemand, la Double monarchie austro-hongroise et le royaume d'Italie), d'autre part, les Alliés, autrement nommés Forces de l'Entente (regroupant principalement la France, l'Empire britannique, l'Empire russe [se retirant en 1917] et les Etats-Unis d'Amérique).

L'évènement déclencheur, daté du 28 juin 1914, fut l'assassinat du couple héritier du trône austro-hongrois à Sarajevo par un jeune nationaliste serbe, Gavrilo Princip.

Une réaction en chaîne suivit ce triste incident. L'Autriche-Hongrie alors furieuse d'avoir perdu son prince (François-Ferdinand d'Autriche), formule un ultimatum à la Serbie par la voix de son empereur (François-Joseph 1er).

Ces diverses collusions ont soulevé quatre fronts sur le sol européen, auxquels seul le premier fut actif en permanence : le front Ouest (avec la France), le front Est (avec la Russie), le front italien (dans les Alpes) et le front des Balkans (face à l'Empire Ottoman).

Sur le front Ouest, l'ensemble des opérations prit place sur les sols français et belge, alors occupés par l'Allemagne.

Les trois grandes phases ont constitué l'élément majeur de la férocité du conflit : la guerre de mouvement (août à octobre 1914), puis guerre de position (novembre 1914 à mars 1918) et à nouveau guerre de mouvement (mars à novembre 1918). Cette dernière phase est notamment le fruit de la sortie des russes de l'Entente.

Les Américains ayant toutefois rejoint la partie, le général Foch lança à leur côté une contre-offensive décisive dans la région de Villers-Cotterêts. C'est un coup fatal pour les Allemands, qui ne pourront désormais plus engager une seule action offensive.

Du décès de deux êtres, l'on est ainsi parvenu aux tristes chiffres suivants : soixante millions de soldats enrôlés, dix millions de morts et vingt millions de blessés (personnels civils et militaires).

Aussi terrible soit-il, ce bilan humain a laissé place à un dénouement plus prospère lorsque la Triplice (surtout l'état-major allemand) sollicita la fin des conflits. Comme compromis, la voie de l'Armistice fut trouvée car elle ne changea pas les pouvoirs politiques des pays vaincus. Toutefois, les clauses sont particulièrement préjudiciables pour l'Allemagne, voire déshonorantes.



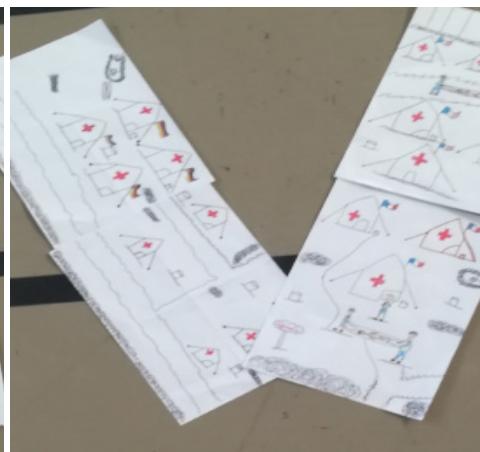
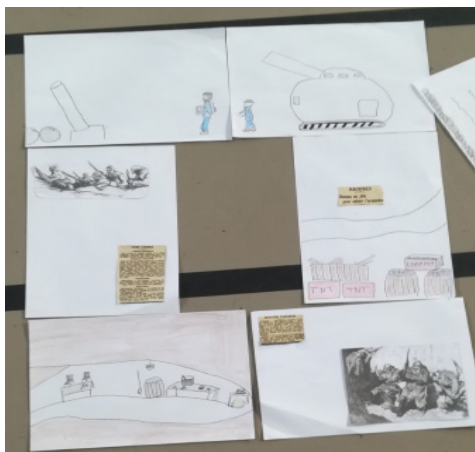
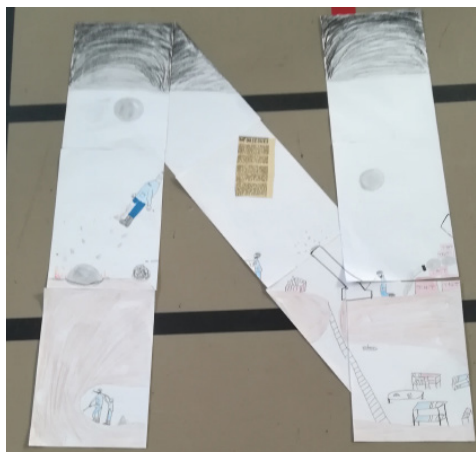
De retour sur le territoire de notre chère commune, un exemple aléatoire parmi tant d'autres militaires tombés au front mérite notre attention.

Henri François Marie Rouaux, né le 26 avril 1889 à Saint-Médard-sur-Ille, est décédé le 11 Octobre 1914 au sein de l'hôpital auxiliaire n°12 de Paris à la suite de « blessures de guerre ». Alors soldat au 47ème régiment d'infanterie, il obtint pour sa bravoure, à titre posthume, la mention « Mort pour la France ».

Outre le cérémonial civil et militaire observé pour ce dimanche 11 novembre 2018, imprégnons notre esprit d'un profond respect pour celles et ceux s'étant battus pour faire respecter notre devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

A. Duflot

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS LE 11 NOVEMBRE PROCHAIN, PLACE DE L'ÉGLISE, À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918.





22 octobre - Concours de Belote du Club de l'Amitié à 13h30, salle des sports

23 octobre - Conseil municipal à 20h, salle polyvalente

31 octobre - Fête d'Halloween par les Korrigans à 14h, salle polyvalente

FIN OCTOBRE

4 novembre - Braderie puériculture par le Comité des fêtes à 9h, salle des sports

11 novembre - Cérémonie de l'Armistice 1918 par l'association des Anciens Combattants et la municipalité

18 novembre - Repas moules-frites par le club de Tennis de table à 12h, salle des sports

20 novembre - Conseil municipal

25 novembre - Puces des couturières et bourse aux végétaux à la salle des sports

NOVEMBRE

9 décembre - Fête de Noël organisée par l'APE Les Korrigans

14 décembre - Marché de Noël à la salle polyvalente à 18h

18 décembre - Conseil municipal

20 décembre - Repas de Noël du club de l'Amitié à 12h, salle polyvalente

DÉCEMBRE

12 janvier - Voeux de l'équipe municipale

26 janvier - Soupe des Rois par le Comité des Fêtes à 19h, salle des sports

ET APRÈS...

HORAIRES DE LA MAIRIE

Pour rappel, la mairie est provisoirement déplacée au 15, rue des écoles pour le temps de la rénovation de ses locaux.

Elle est ouverte :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h

Le samedi, de 10h à 12h

02.99.55.23.53

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale située aux abords de l'école est ouverte :

Le mercredi, 10h30 à 12h30 et 16h à 18h

Le vendredi, 13h45 à 18h45

Le samedi, 10h30 à 12h30

02.99.55.66.40

Nous remercions tous les bénévoles et acteurs locaux qui ont permis l'édition de ce Bulletin.

Nous remercions également tous les habitants qui, par leurs retours constructifs, permettent la mise en place et/ou l'ajustement des projets municipaux.

Le Bulletin, n°2



Publication disponible entièrement en couleurs sur :
<http://www.calameo.com/accounts/5539692>